

bilan sanitaire  
10 octobre 2019

## Bilan Sanitaire Viticulture Auvergne



### À retenir

Mildiou absent  
Pression oïdium élevée, des dégâts sur quelques parcelles  
2ème année consécutive avec fort stress hydrique  
Vendange très saine mais rendement faible expliqué par plusieurs facteurs : gel, coulure, millerandage, manque d'eau

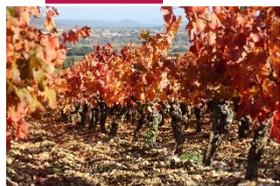
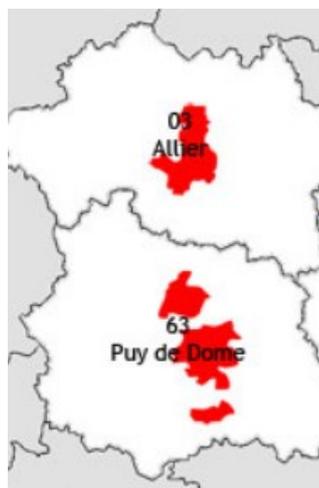
### Sommaire

- 1) Présentation du réseau d'épidémiosurveillance
- 2) Pression biotique
- 3) Bilan par bioagresseur et facteurs de risque phytosanitaire

### 1) Présentation du réseau d'épidémiosurveillance

Les BSV sont réalisés en fonction des observations de la situation sanitaire des vignobles à partir des données récoltées dans le cadre du réseau des vignes en Auvergne-Rhône-Alpes. Les Observations sont effectuées par les membres du réseau BSV en application du protocole harmonisé national d'observations. Cette année, le réseau comprend 22 parcelles observées par 14 observateurs sur 5 cépages différents. Il y a 16 parcelles dans le vignoble de Saint Pourçain pour 8 observateurs et 6 dans celui des Côtes d'Auvergne pour 6 observateurs

Fig 1 Aires d'appellation des 2 vignobles auvergnats



# Réseau d'observation du vignoble de Saint Pourçain (03)

Fig 2 : Aire géographique de l'AOC Saint Pourçain

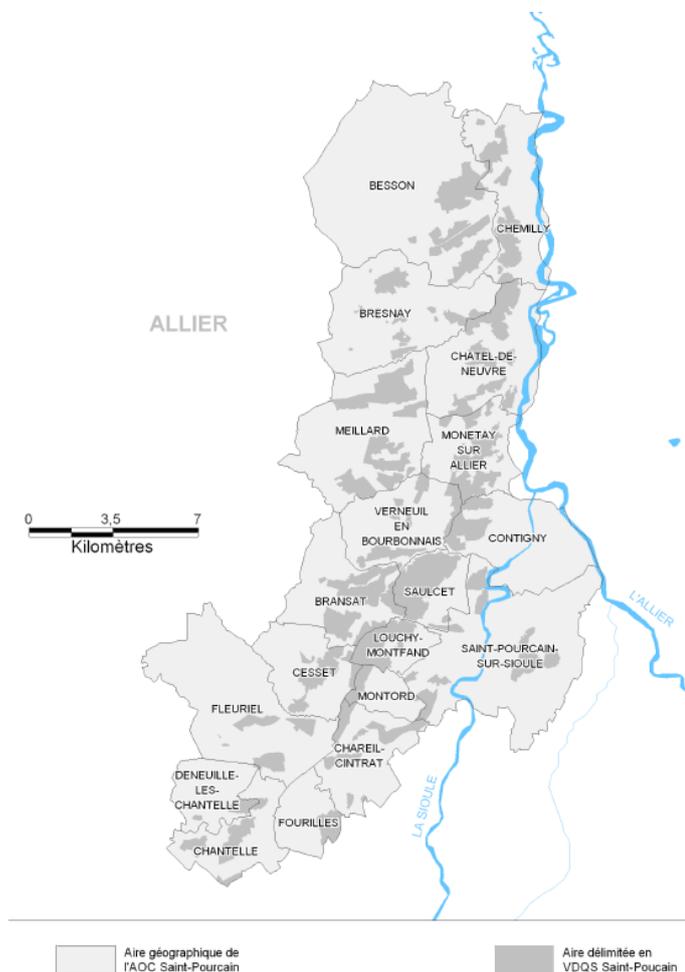
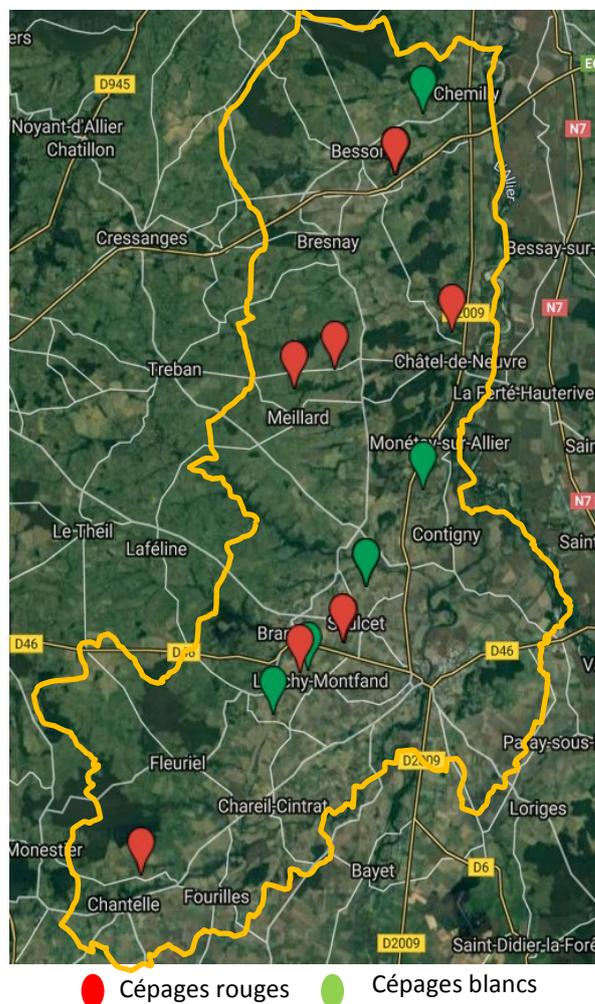


Fig 3 : Répartition des parcelles du réseau d'observation



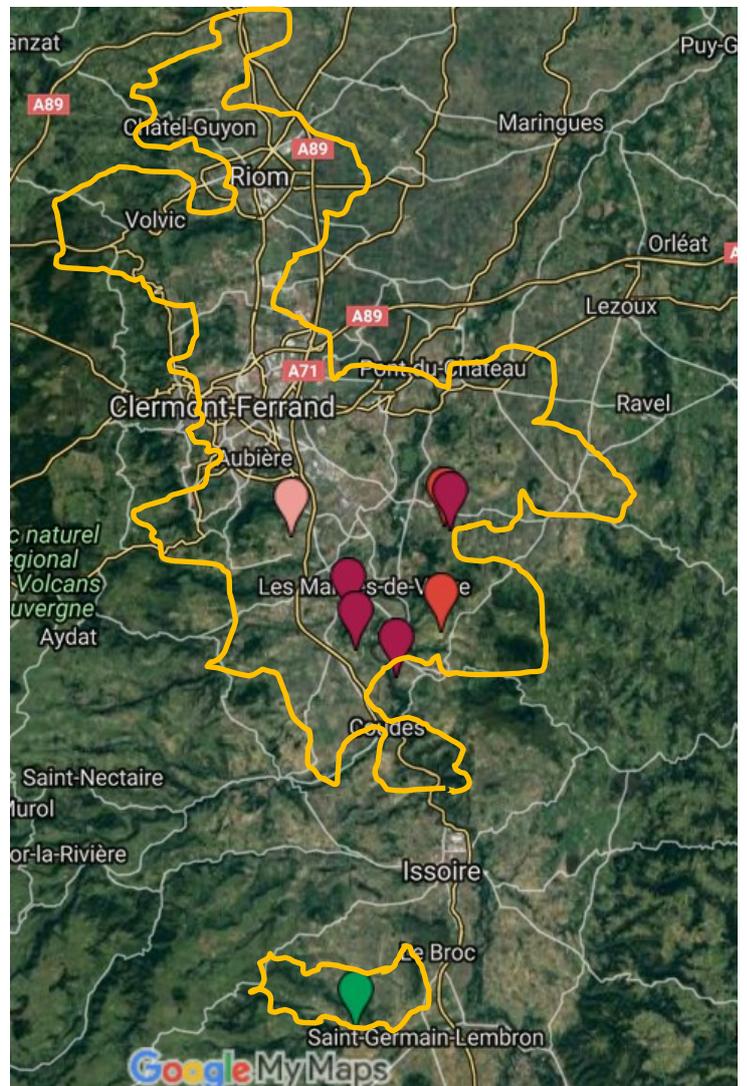
Les parcelles d'observation sont réparties sur toute l'aire de l'appellation, dans les zones effectivement plantées. Le choix des parcelles s'est effectué en tenant compte des différents types de sol et de la proportion des différents cépages plantés.

# Réseau d'observation du vignoble des Côtes d'Auvergne (63)

Fig 4 : Aire géographique de l'AOC Côtes d'Auvergne



Fig 5 : Répartition des parcelles du réseau d'observation



- Cépages gamay
- Cépages pinot
- Cépage chardonnay

Les différentes parcelles d'observations sont réparties sur les cépages présents dans le vignoble. Le maillage n'est pas tout à fait représentatif du vignoble du fait du manque d'observateurs dans certains secteurs.

# La saison en image



Débourement très précoce,  
dès le 23 mars



Le 5 avril puis du 13 au 15 avril, 2 épisodes de températures très froides au petit matin font craindre le pire. Le débourement était en cours, la bourre a donc protégé la plupart des bourgeons. Globalement le vignoble s'en sort donc plutôt bien, même si localement les dégâts de gel peuvent atteindre 30 %. Dans certains cas, les dégâts n'ont été constatés que plus tard en saison, au moment de la floraison : les rameaux ne portaient pas d'inflorescence.



Les températures fraîches du mois de mai vont faire végéter la vigne. On aperçoit assez fréquemment le phénomène du « filage » : l'inflorescence se transforme en vrille.

L'avance prise lors du débourement va être perdue.



La floraison débute vers le 10 juin, mais du fait d'un temps maussade, traîne sur 2 semaines

A ce temps maussade succède aussitôt une période de canicule. Le fort millerandage observé cette année est-il une conséquence de ce froid-chaud soudain ?



## La saison en image-suite



Quelques épisodes de grêles ont eu lieu dans le Puy-de-Dôme, avec des intensités variables. Celui du 2 juillet a causé d'important dégâts, notamment au Crest.

La sécheresse s'installe petit à petit. Dans l'Allier la vigne résiste bien jusqu'à fin août sauf les vignes jeunes et cas particuliers. Dans le Puy de dôme, la vigne est plus stressée, et sa croissance est longuement bloquée.

En conséquence, si la véraison a débuté fin juillet, elle ne s'est terminée que fin août. L'hétérogénéité au sein d'une parcelle, et même d'une grappe était donc élevée. Il n'était pas rare de voir perdurer des baies vertes alors que la maturité du reste de la grappe était avancée.

Les vendanges ont débuté au 10 septembre dans l'Allier, et au 17 septembre dans le Puy-de-Dôme



### 2) Pression biotique

bio agresseurs	qualification de la pression 2019	comparaison avec 2018
Mildiou feuilles	très faible	<
Mildiou grappes	très faible	<
Oïdium grappes	moyenne à forte	=
Black rot feuilles	très faible	=
Black rot grappes	très faible	=
Pourriture grise	très faible	=
Excoriose	très faible	=
Eutypiose		

bio agresseurs	qualification de la pression 2019	comparaison avec 2018
Esca/BDA forme lente	faible à moyenne	<
Esca/BDA forme apoplectique	faible à moyenne	<
Erinose	moyenne	=
Mange-bourgeons	faible	=
Cochenilles	rare	"="
Cicadelle grillures	très faible	<
Cicadelle FD	faible à moyenne	=
Eudémis G1	faible	<
Eudémis G2	très faible	<

Maladies	Fré- quence	Intensi- té	Estima- tion de la pres- sion	pression n-1
	classe 0 à 3	classe 0 à 3	2019	2018
Mildiou feuilles	0	0	0	2
Mildiou feuilles TNT	0	0		
Mildiou grappes	0	0	0	1
Mildiou grappes TNT	0	0		
Oïdium grappes	1	1	2	2
Oïdium grappes TNT	0	0		
Black rot feuilles	0	0	0	1
Black rot grappes	0	0	0	1
Pourriture grise	0	0	1	1
Excoriose	0	0	0	1
Eutypiose	1	1		
Esca/BDA forme lente	2	2	2	2
Esca/BDA forme apo- plectique	2	2	2	2

Rava- geurs	Fré- quence	Intensité	Estima- tion de la pression	pression n-1
	classe 0 à 3	classe 0 à 3	2019	2018
Acariens rouges	0			
Acariens jaunes ( <i>E.carpini</i> )	0			
Acariens jaunes ( <i>T.urticae</i> )	0			
Acariose	0	0	1	1
Erinose	3	1	2	1
Mange- bour- geons	1	1	1	1
Coche- nilles	0	0	0	0
Cicadelle grillures	0	0	0	2
Cicadelle FD				
Cochylis G1	0	0	0	0
Cochylis G2	0	0	0	0
Eudémis G1	0	0	1	2
Eudémis G2	0	0	1	2
Eudémis G3				

### 3) Bilan par bioagresseur et facteurs de risque phytosanitaire

#### Oïdium

L'année 2019 a été une année à forte pression oïdium dans beaucoup de vignobles français. En auvergne la pression a été forte, mais pas inhabituelle.

L'oïdium est un champignon à historique et à foyer. Historique veut dire qu'on le retrouve très souvent sur les mêmes parcelles, alors que d'autres, même proches ou semblant avoir les mêmes caractéristiques, seront indemnes. Le terme de foyer signifie que sur une parcelle touchée, la répartition des symptômes n'est pas homogène.

Le facteur principal qui va expliquer la répartition et la gravité de la maladie, est l'occurrence des contaminations primaires, issues des cléistothèces. S'ils surviennent tôt dans la saison et qu'ils sont nombreux, l'épidémie pourra être sévère.

Les contaminations primaires se déclenchent lors d'une pluie d'au moins 2mm. C'est le seul moment de son cycle où l'oïdium a besoin d'eau. De telles pluies ont eu lieu au printemps, des contaminations sont donc possibles.

Pour le reste de son cycle, l'oïdium est un champignon très plastique, c'est-à-dire capable de se développer dans une large gamme de conditions climatiques : il supporte les fortes températures, ainsi que les faibles voire très faibles humidités (jusqu'à 40%).

Le climat 2019, chaud et avec une humidité suffisante, lui a donc été favorable.

Mais du fait de sa plasticité, les conditions lui sont souvent favorables. Il est donc très difficile d'expliquer pourquoi la pression varie d'une année sur l'autre. La virulence des souches présentes au vignoble peut être une explication, ainsi que leur résistance aux produits phytosanitaires.

Il n'y a pas eu de parcelle touchée dans le réseau d'observation. En revanche, hors réseau, il y a eu quelques parcelles contaminées, parfois gravement, toujours en situation à historique.



27 mai : premiers symptômes d'oïdium observés sur feuille. D'après la taille des taches du milieu et de droite, on peut supposer quelles étaient présentes et visibles depuis au moins une semaine



5 juillet : premiers symptômes d'oïdium sur grappe

## Oïdium suite



Au 29 juillet: grappes touchées par l'oïdium à des degrés divers.

Dans les 2 cas du bas, une attaque de cette intensité à cette période compromet la récolte.

Heureusement la fréquence de grappe touchée à cette intensité est faible dans la plupart des cas.



## Mildiou

Le mildiou a été extrêmement discret cette année. De très rares et faibles apparitions sur témoins non traités sont à mettre à son actif.

Les conditions climatiques lui ont été très défavorables tout au long de la saison. Les températures fraîches du mois de mai ont gêné son installation, puis les quelques jours de canicule fin juin ont « nettoyé » les rares contaminations qui auraient pu avoir lieu. Enfin, l'été chaud et sec a achevé d'éloigner tous risques de contamination.



28/06 Symptôme de mildiou déjà sec sur parcelle non traitée.

## Black rot

Le black rot a besoin de beaucoup d'humidité pour se développer. Les conditions globalement chaudes et sèches que nous avons connues cette année ne lui sont donc pas favorables.



## Botrytis

Il n'y a pas eu de foyer de botrytis signalé. L'absence de pluie significative est le facteur principal qui permet de l'expliquer. On peut également avancer que la très faible présence des tordeuses de la grappe a également eu un impact. Les pellicules des baies sont restées longtemps épaisses, ce qui a contribué à empêcher l'installation de la pourriture grise.

Tache de black rot sur une parcelle abandonnée

## Esca-BDA

commune	cepage	ceps symptomatiques				
		2015	2016	2017	2018	2019
Monétay	tressallier	0	2	0	0	0
Besson	pinot noir	5	1	0	0	0
Besson	chardonnay	1	2	1	0	0
Meillard	PN TNT	1	1	0	2	0
Saulcet	chardonnay	2	1	4	0	2
Saulcet	sauvignon	1	1	1	0	1
Saulcet	gamay	2	10	8	2	7
Louchy	tressallier	1	1	0	0	1
Louchy	pinot noir	16	19	20	23	6

Pour toutes les parcelles suivies, le pourcentage de ceps avec symptômes de maladies du bois (forme lente + forme apoplectique) est faible en 2019. Il est très difficile de faire le lien avec la climatologie de l'année.

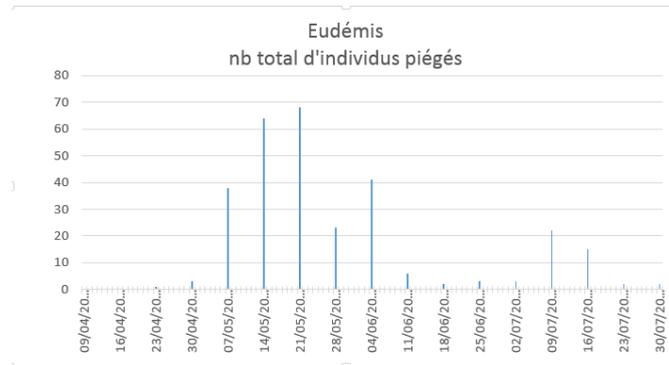
## Erinose

L'expression de l'érimose a été relativement faible cette année. Quelques symptômes sur feuilles étaient visibles cet été, mais rien d'alarmant.



Symptômes précoces d'érimose

## Tordeuses de la grappe



Les tordeuses ont été très perturbées par les conditions climatiques. Au printemps, le vent a gêné le déroulement du vol. Il y a eu peu d'activité de ponte. Les fortes chaleurs qui ont suivi ont sans doute tué une partie des œufs. En conséquence, les glomérules ont été très peu nombreux cette année. Aucune parcelle n'a dépassé le seuil de risque (fixé à 10 glomérules pour 100 grappes).

Le second vol a été particulièrement faible, et très peu de perforations ont été observées.

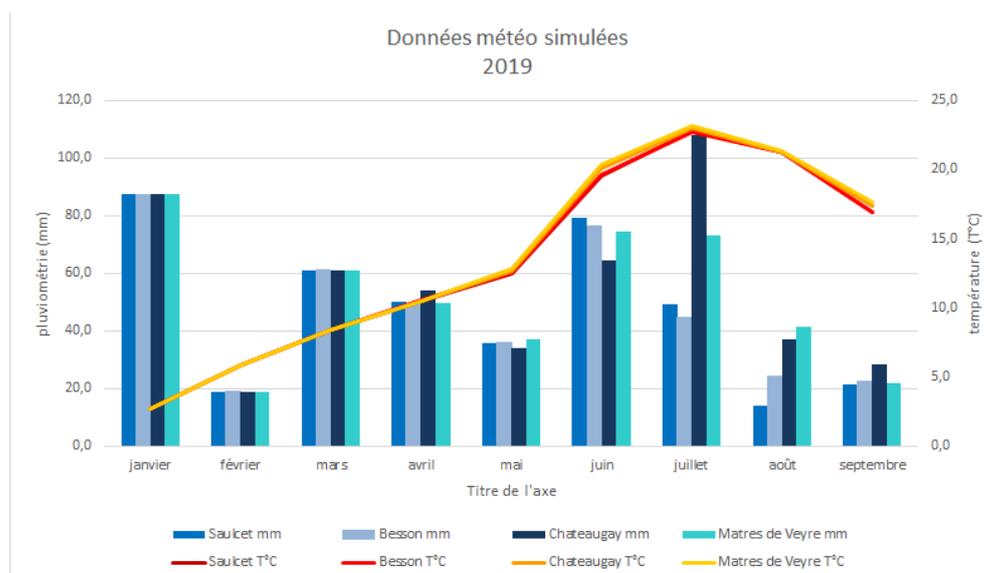
## Cicadelle verte

La population de cicadelle verte a été très faible cette année. Les fortes températures en sont certainement responsables. En conséquence, les grillures sur feuilles sont quasi absentes, même sur les parcelles habituellement sensibles.

## Cicadelle de la flavescence dorée

Les larves sont observées en faible nombre sur les 2 vignobles.

## Données météorologiques

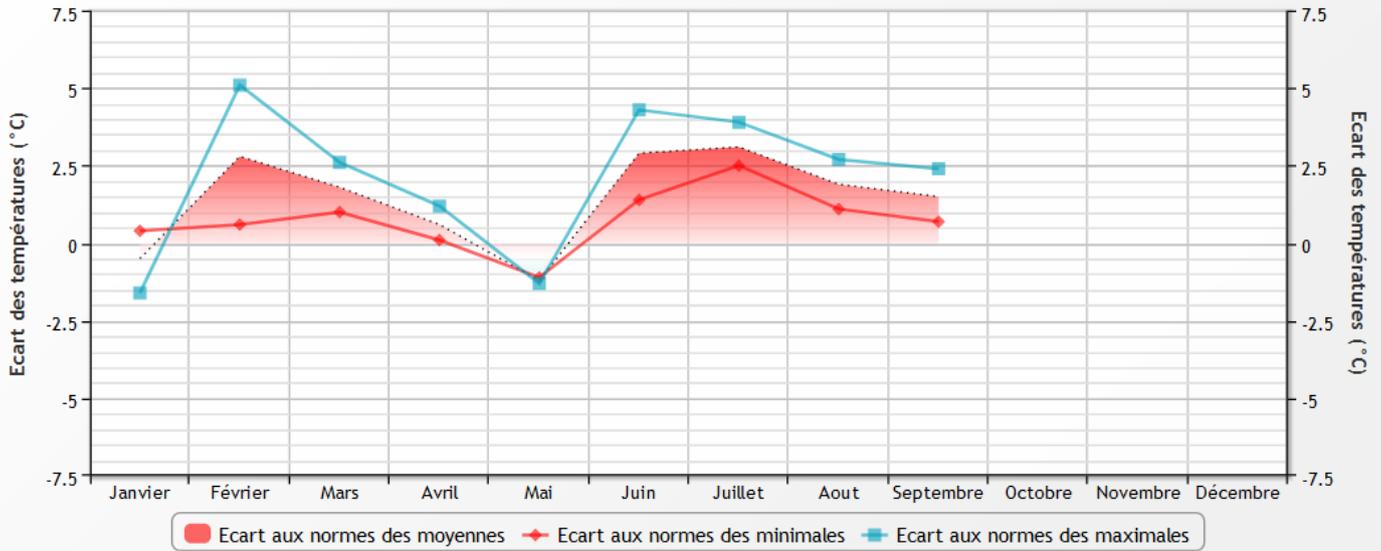


Notes : les données réelles sont très variables et peuvent localement être très différentes des données simulées, notamment la pluviométrie.

# Données météorologiques

## Ecart aux normales en 2019 à Clermont-Ferrand - Aulnat

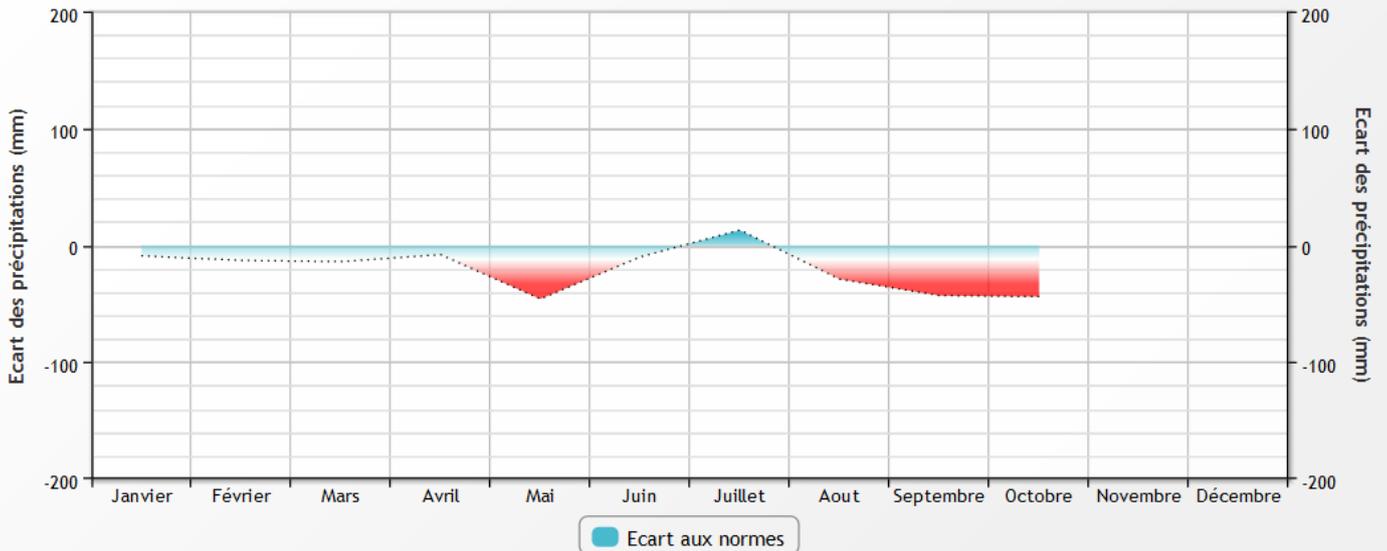
Ecart aux normales 1981-2010 sur l'année : Tmin: +1,5°C Tmax: +3,5°C Tmoy: +2,5°C



Lecture du graphique : plus la couleur est rouge foncée plus les écarts à la norme sont positifs, c'est-à-dire qu'il a fait plus chaud que la norme. Seuls les mois de janvier et mai ont été en moyenne plus « froids » que la normale. Tous les autres mois dépassent la normale en moyenne de 2,5°C.

## Ecart aux normales de précipitations en 2019 à Clermont-Ferrand - Aulnat

Ecart aux normales 1981-2010 sur l'année : -47% (-274.4mm)



Lecture du graphique : le graphique indique l'écart entre le cumul de précipitation d'un mois donné et la valeur normale de cumul de précipitation pour ce même mois. Lorsque cet écart est positif, c'est-à-dire qu'il a plus plu que la normale, la surface sous la courbe est colorée en bleu. A l'inverse, la surface est colorée en rouge quand il a moins plu que la normale

# Déroulement de la saison 2019

L'année 2019 a à nouveau été une année chaude et sèche.

Après un hiver plus, doux que la normale, le débourrement a été précoce, dès le 23 mars. Le brusque retour des gelées a stoppé net le développement de la vigne. Il y a eu peu de dégâts de gel, qui sont même parfois restés inaperçus jusqu'à floraison. Pour les bourgeons déjà sortis l'impact du gel était facilement observable dès les jours suivants. Pour ceux pas encore débourrés, il était difficile de détecter l'impact réel. Certains sont sortis normalement, mais n'ont pas, ou moins produit de grappes. Du fait de la complexité de la situation, il n'y a pas eu réellement d'estimation de dégâts de gel. On peut cependant avancer que localement les dégâts avoisinent les 30 %.

Le mois de mai a été plus froid que la normale. La vigne a donc peu poussé pendant cette période et montré des signes de stress.

La floraison a débuté autour du 10 juin, alors que le temps était encore frais. Elle a été relativement longue puisqu'elle s'est déroulée sur 2 semaines. Elle s'est achevée pendant un épisode de forte chaleur caniculaire.

Cette succession de froid-chaud très brutale a peut-être été la cause des coulures et millerandage très fréquemment observés cette année.

L'été a ensuite été globalement peu arrosé. Dans le Puy-de-Dôme, le stress a été très marqué avec un blocage de la croissance de la vigne. Il y a eu jusqu'à deux semaines de retard par rapport à l'Allier.

Dans le Saint-Pourcinois, les vignes ont globalement mieux résisté au manque d'eau. Mis à part les jeunes vignes et les situations particulièrement séchantes, les vignes n'ont marqué le stress que fin août-début septembre.

Les récoltes ont débuté le 10 septembre dans l'Allier et le 17 dans le Puy-de-Dôme. Les rendements sont faibles, de l'ordre de 30 Hl/Ha. La faible sortie de grappes, le fort millerandage en sont en partie responsables, la faible pluviométrie n'ayant rien arrangé.

Les symptômes de carences, surtout chlorose ont été bien marqués cette année encore.



Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée.

*Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation*

**Directeur de publication :** Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

**Coordonnées du référent :** François ROUDILLON - froudillon@allier.chambagri.fr

**Animateur filière/Rédacteur :** Véronique SARROT - vsarrot@allier.chambagri.fr

**À partir d'observations réalisées par :** les Chambres d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint-Pourçain, la Fédération viticole du Puy-de-Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint-Pourcinois et des Côtes d'Auvergne.

*Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.*

*Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.*

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT